

DOSSIER DE PRESSE

Benoît Guillou

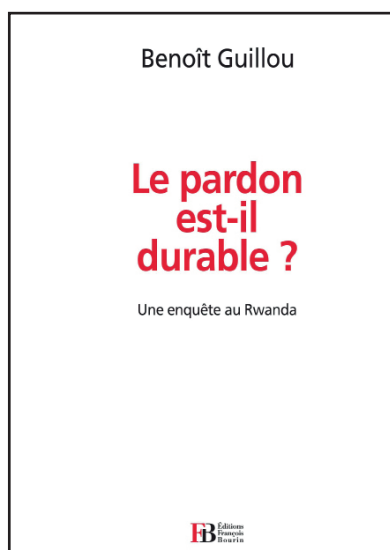
**Le pardon
est-il
durable ?**

Une enquête au Rwanda

Benoît Guillou

Le pardon est-il durable?

Une enquête au Rwanda



Collection
«Edgar Morin présente»

Genre
Société

Publication
14 novembre 2014

15 x 23 cm
248 pages
16 euros

ISBN: 979-10-252-0062-9
Sodis: 754 813.4

L'enjeu

« Benoît Guillou mène une enquête sans précédent sur la question du pardon. À mon avis, le pardon se base sur la compréhension. Comprendre un être humain signifie ne pas réduire sa personne au forfait ou au crime qu'il a commis. Pour capter ce type d'expérience, il s'agit de partir d'un point de vue qui imbrique le problème du pardon dans ses contextes psychologiques, culturels, historiques et, bien entendu, en l'occurrence, le contexte post-génocide au Rwanda »

Edgar Morin

S'appuyant sur plusieurs séjours au Rwanda, l'auteur parvient à reconstituer dans un langage clair des scènes de pardon en laissant le plus possible la parole aux acteurs, qu'il s'agisse des victimes ou des auteurs de massacres. Le village de Musha, où se déroule le plus gros de l'enquête, permet de restituer une histoire locale des massacres puis d'apprécier la portée du pardon auprès d'une population.

S'il existe une littérature abondante en philosophie et en théologie sur le thème du pardon, cette enquête sociologique représente un travail inédit et original. C'est en effet la première fois que ce sujet est traité sur la base d'entretiens particulièrement riches et d'une documentation souvent méconnue.

L'auteur

Benoît Guillou est journaliste et docteur en sociologie (EHESS). Il a notamment exercé les fonctions de rédacteur en chef du magazine d'Amnesty International en France.

EXTRAITS

Extrait de l'introduction

Que peut-on dire de nouveau sur le « pardon » ou plus précisément sur le pardon après un crime de masse ? En philosophie comme en théologie tout semble avoir été dit, du plus lénifiant au plus savant.

Pour essayer de mieux cerner cette question, j'ai choisi d'explorer la nature des relations qui se nouent autour des pratiques de pardon à partir d'une enquête conduite au Rwanda dans une période comprise entre 1994 et 2006. Je me suis rendu à plusieurs reprises dans ce pays, adoptant un parti pris qui, le plus systématiquement possible, laisse la parole aux acteurs afin de restituer les discours et les dispositifs relatant différentes figures de pardon.

Extrait du chapitre 2

Comment vivre lorsqu'on a tout perdu ? Anastasie se présente dans un état de solitude et d'abattement extrême. Agée de 75 ans, elle a perdu son mari, tous ses enfants et sa maison. Elle vit désormais dans un quartier spécialement aménagé à l'intention des veuves :

« Je n'ai pas d'enfant, je n'ai même pas la vie. Pourquoi te visiter quand on est comme un arbre, quand on est seul ? Ces fleurs du jardin sont mes filles. Je les regarde et je n'ai plus faim. Si j'avais de l'argent, je me photographierais avec elles (rires). Je vais vraiment mourir de chagrin. Quand le chagrin vient, ça vient. Je ne sais pas quand ! Maintenant nous dialoguons mais ça peut changer brusquement. Est-ce qu'on peut passer toute la journée enfermée dans une maison ? Je dors, le chagrin vient, après je pleure, je réfléchis. En ces moments-là, je ne pense plus à manger. Dieu d'Abraham, Dieu de Jacob ! ».

Extrait du chapitre 4

En prison, un détenu repenté prend la parole pour revenir sur son itinéraire :

« Chers frères et sœurs dans le Christ, que Jésus-Christ soit glorifié. Je m'appelle Birinda Eugène, originaire de la paroisse de Rutongo, je suis incarcéré depuis 1996. J'ai été mis en prison suite au génocide, quand je fus arrêté, je me lamentais et ça me révoltait car je pensais que j'étais en train de subir une injustice. Mais en fait, que s'est-il réellement passé ? [...]. J'ai d'abord été à la tête d'un groupe de tueurs, puis sans tarder j'ai trempé personnellement dans les tueries. Après avoir assassiné huit personnes, je ressemblais à une bête sauvage, j'étais sans pitié face aux personnes matraquées. Je me disais : elles ont eu le sort qu'elles méritaient. Une fois arrivé en prison, je me disais que l'État exerce sur nous une injustice et j'espérais me venger de la personne qui m'avait fait arrêter le jour où je serai relâché ».

Extrait du chapitre 6

Patricia, une rescapée tutsie témoigne :

« Quand je vais à la messe et que je vois les enfants du même âge que les miens, j'ai du chagrin. Celui qui tue tes enfants, c'est comme s'il te tuait. Ça m'indispose de voir les enfants des voisins alors que je reste seule. « Là où se trouve l'hyène, il y a aussi ses petits » [selon un proverbe]. Même si on ne voit pas les tueurs, on voit les membres de leur famille. Peut-on être content lorsqu'on voit ses petits ? ».

Extrait du chapitre 7

Le chapitre 7 présente l'histoire d'une relation de pardon entre une mère (Xavérine) et l'un des assassins de ses fils (Karinda).

Karinda :

« Avant que je ne demande pardon, j'étais toujours poursuivi par ce que j'avais fait. Je pouvais passer trois jours sans manger alors que j'avais de quoi manger, mais je n'avais pas d'appétit. Je pouvais passer à côté de toi, sans te voir, sans te saluer, comme un somnambule. J'étais obsédé par ce que j'avais fait. C'était comme un film sans fin ».

Xavérine :

« Notre pardon se concrétise par les visites que nous effectuons l'un chez l'autre, par le partage de la bière de sorgho quand on en a, des travaux manuels qu'on peut faire ensemble, et surtout, quand l'un d'entre nous tombe malade, l'autre donne un coup de main en travaillant son champ. On s'entraide et quand on se rencontre en chemin, on se salue, on se serre la main comme des gens en bonnes relations. Ça donne la joie ».



Xavérine et Karinda - © B. Guillou, 2005.

Extrait de la conclusion

L'établissement de la paix après un crime de masse n'est pas exclusivement réalisable par la force et la contrainte du droit. Aussi nécessaire soit-elle, la lutte contre l'impunité ne saurait se réduire au dilemme classique entre justice ou amnistie. Il faut aussi sortir des alternatives comme celle entre mémoire ou oubli. On constate cependant, selon une éthique ordinaire, que la demande de pardon suppose le respect d'un certain nombre de conditions pratiques. Lorsque, au nom de la « réconciliation nationale » ou de la « miséricorde divine », elle est associée implicitement ou explicitement à l'impunité ou à l'amnistie, c'est-à-dire à l'oubli ou plus précisément à un silence imposé, ces acceptations constituent du point de vue des rescapés des formes irrecevables du pardon.

Illustrations



Le Rwanda est le premier pays africain à reconnaître des apparitions de la Vierge dans la paroisse rurale de Kibeho (diocèse de Butare). Le dimanche 31 mai 2003, l'auteur de l'ouvrage assiste à l'inauguration officielle du sanctuaire. Des milliers de fidèles expriment une intense émotion au début de la célébration. L'assemblée est persuadée d'assister à une apparition, certains distinguent la silhouette d'une grande hostie.

© B. Guillou, 2003.



Photos de l'église de Musha

La paroisse de Musha, située à l'est du Rwanda, apparaît dans différents chapitres, elle figure en quelque sorte comme un fil rouge de l'ouvrage. Le 13 avril 1994, des tueurs hutus se disant chrétiens, profanent leur église et exécutent dix jours après le dimanche de Pâques près de 6 000 concitoyens tutsis aussi assidus qu'eux à la messe.

© B. Guillou, 2013.

Des infos, des précisions, des images, des
réactions, des bonus,
des contacts :
www.bourin-editeur.fr

CONTACT :

Marie-Laure Blot
Responsable presse et promotion
Tél. 09 67 31 82 08
Mob. 06 58 40 09 79
mlblot@bourin-editeur.fr

FB Éditions
François
Bourin